



Changement de poste au sein d'une meme entreprise

Par **Yeekey**, le **23/08/2011** à **13:13**

Bonjour,

je suis DAF d'une société et il est envisagé la mutation d'une assistante de direction à un poste de commerciale.

Je souhaite savoir comment je dois y procéder.

Est-il préférable de rompre son contrat initial et d'en établir un nouveau avec une période d'essai?

Ou je fais juste un avenant à son contrat?

Je souhaite pouvoir prendre des mesures en cas de non adaptation au nouveau poste.

En vous remerciant par avance.

Cordialement.

Par **P.M.**, le **23/08/2011** à **13:55**

Bonjour,

Il faudrait déjà savoir si la salariée est d'accord et si cette modification du contrat de travail est envisagée pour une raison économique...

Vous ne pouvez pas prévoir une période d'essai pour une telle mutation à un nouveau poste mais uniquement éventuellement une période probatoire...